

L'Adresse—M. Foster

à l'esprit et aux autres exigences de la loi et des règlements, mais encore que leur exploitation demeure viable.

Je voudrais que les subventions du MEER soient également disponibles à l'industrie du tourisme. Dans bien des régions désignées, comme le nord de l'Ontario par exemple, les beautés naturelles invitent à développer d'avantage le tourisme. La seule circonscription d'Algoma est bornée par des centaines de milles de rives des lacs Huron et Supérieur et compte également beaucoup d'autres lacs et des cours d'eau. Mais la pénurie de moyens financiers nous empêche de tirer pleinement partie de nos sites touristiques. Dans le discours du trône, il a été question d'aider l'industrie touristique. J'espère que cette aide profitera à des initiatives locales et ne servira pas seulement à une sorte d'inventaire national à peu près sans effets.

J'attends avec impatience que le ministre des Finances (M. Turner) apporte des modifications visant à agrandir et à améliorer la Banque d'expansion industrielle. Voilà qui sera une bonne nouvelle pour les petits hommes d'affaires qui la considéraient par le passé comme un organisme rigide, aux taux d'intérêt élevés et aux hypothèques fermées, qui ne présentait que peu d'intérêt. Il faut rabaisser les taux et ne pas fixer de limite aux dispositions de remboursement. Les hommes d'affaires de ma circonscription m'ont déclaré que les fonds disponibles de même que l'intérêt qu'exige la banque sur ses prêts ont augmenté au cours des derniers mois. Cela est encourageant. Lorsque les modifications seront apportées, j'espère qu'elles comporteront des dispositions propres à rendre les conditions des prêts plus intéressantes.

Le discours du trône propose que le gouvernement fédéral rencontre les provinces pour étudier l'incidence des tarifs-marchandises sur l'expansion économique et les prix à la consommation. Il y a peu de doute à avoir quant aux résultats de cette étude: elle indiquera que les tarifs-marchandises augmentent les prix à la consommation dans le nord de l'Ontario et entravent l'expansion économique. Le programme des subventions élaboré par le MEER offre un stimulant destiné à supprimer cette incidence sur l'expansion économique, mais il ne compense pas entièrement les frais de transport. Ces derniers ont également un effet néfaste sur les prix à la consommation dans la circonscription d'Algoma. La rencontre des gouvernements fédéral et provinciaux devrait offrir une solution à ce problème qui est aussi vieux que la Confédération elle-même.

A mon avis, lorsque le gouvernement fédéral rencontrera le gouvernement de l'Ontario, la réunion devrait avoir lieu dans le nord de l'Ontario. C'est nous qui connaissons les tarifs-marchandises les plus élevés. Nous sommes les premiers intéressés dans la province. Le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial pourraient montrer leur bonne volonté en tenant leurs réunions dans le nord de l'Ontario.

Le discours du trône donne un aperçu des mesures destinées à stimuler la création directe d'emplois, en vue de pallier au problème du chômage. Ces mesures comprennent le Programme d'initiatives locales, le Programme de formation en cours d'emploi, la création directe d'emplois par le gouvernement fédéral grâce à des projets faisant surtout appel à la main-d'œuvre, et les crédits affectés à des projets de travaux d'équipement d'hiver.

Je crois que les crédits en vue de projets de travaux d'équipement d'hiver profiteront beaucoup aux municipalités. Les prêts disponibles pour certains projets locaux s'éleveront à 350 millions de dollars. Sauf erreur, le pro-

gramme s'étendra sur une période de deux ans et demi. On remboursera la moitié des frais de main-d'œuvre d'exécution engagés en été et la totalité des frais de main-d'œuvre engagés en hiver. L'avantage du programme est que les municipalités peuvent obtenir des prêts où les frais de main-d'œuvre sont remboursés. Bien entendu, il n'est pas nécessaire que tous les travaux de construction soient entrepris durant les durs mois d'hiver bien qu'on ait prévu des stimulants spéciaux pour cette période. J'espère que le ministre des Finances enverra sans tarder tous les renseignements requis aux gouvernements provinciaux chargés d'appliquer le programme. Le programme est certes intéressant, mais les informations détaillées font défaut.

De même, dans le cas du Programme d'initiatives locales, les approbations arrivent si tard cette année que l'effet global du programme s'en retrouve diminué. À l'avenir, les approbations dans le cadre de ce programme devraient donc s'obtenir de façon que le travail puisse commencer en novembre, et on devrait prévoir des prolongations pour les projets non terminés le 31 mai.

Le discours du trône expose plusieurs mesures se rattachant à notre politique sociale. Le lien entre l'assistance sociale, l'assurance-chômage et le travail, dans notre société, en est un des plus complexes parce qu'il met en cause tous les paliers de gouvernement, le secteur privé de notre économie et la capacité d'une personne de travailler et d'obtenir un emploi. On y propose que les aveugles, les invalides et les personnes âgées touchent un revenu annuel garanti équitable, que le régime d'assistance sociale soit de nature à encourager les gens à travailler et qu'il existe un rapport plus équitable entre ceux qui ont besoin d'aide sociale et ceux qui travaillent au salaire minimum. Les gens de ma circonscription se sont plaints encore récemment de ces problèmes. La coordination efficace entre le conseil de l'assistance sociale et les responsables des programmes d'initiatives locales a été avantageuse dans certaines régions d'Algoma. Toutefois, ces avantages ne se sont fait sentir que pendant les mois d'hiver. J'espère que les propositions que renferme le discours du trône serviront à édifier un système qui fera travailler les prestataires d'assistance sociale ou d'assurance-chômage à des projets communautaires valables quand ils ne pourront se trouver d'emploi dans le secteur privé de notre économie.

Le discours signale également l'intention du gouvernement d'augmenter les prestations de vieillesse. Les pensionnés de ma circonscription s'en réjouiront. Je suis surpris qu'il n'y ait pas plus de gens au courant de la clause d'indexation automatique des pensions de vieillesse que nous avons adoptée le printemps dernier après le budget. Je crois comprendre que la pension de base pour les vieillards a maintenant été portée à \$86.51 par mois. Les prestations maximales aux termes du supplément de revenu garanti et de la sécurité de la vieillesse sont maintenant de \$156.75 par mois pour un pensionné célibataire et de \$297 par mois pour un couple. Le ministre des Finances devrait présenter immédiatement le bill pour augmenter l'exemption supplémentaire pour les vieillards à \$1,000. J'ai reçu bon nombre de lettres de mes commettants me demandant que cette disposition du budget de juin dernier soit mise en vigueur.

Nous avons assisté cette semaine à la Chambre à d'intéressantes manœuvres politiques. Le chef de l'opposition M. Stanfield s'est montré avide du pouvoir, prêt à proposer n'importe quelle motion et à adopter n'importe quelle stratégie pour l'obtenir. Le «Prince George» de Hastings a